

PIECES A FOURNIR POUR LA DEMANDE DE PERMIS SUR ANTS :

Formule AAC à partir de 15 ans :

- Pièce d'identité de l'élève
 - Pièce d'identité d'un représentant légal
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (au même nom que la pièce d'identité du représentant légal)
 - Attestation d'hébergement au même nom que la pièce d'identité du représentant légal
 - ASSR2

